

Bruxelles, le 30 janvier 2026
(OR. en)

5750/26

FIN 138
PE-L 4

NOTE POINT "I/A"

Origine: Comité budgétaire
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Recommandations du Conseil concernant la décharge à donner aux organismes créés en vertu du TFUE et du traité Euratom pour l'exécution du budget de l'exercice 2024

- *Adoption*
 - *Approbation d'une lettre*
-

1. Conformément au règlement (UE, Euratom) 2024/2509¹, et notamment son article 70, paragraphe 4, le Conseil est tenu d'adresser au Parlement européen des recommandations concernant la décharge à donner aux organismes créés en vertu du TFUE et du traité Euratom, qui ont la personnalité juridique et reçoivent des contributions à la charge du budget.

¹ Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (JO L, 2024/2509, 26.9.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/2509/oj>).

2. Lors de leurs réunions des 8, 16 et 21 janvier 2026, les membres du Comité budgétaire ont examiné le rapport établi par la Cour des comptes européenne sur les comptes annuels des agences de l'UE relatif à l'exercice 2024², en particulier en ce qui concerne les organismes créés en vertu du TFUE et du traité Euratom, qui ont la personnalité juridique et reçoivent des contributions à la charge du budget, et sont parvenus à un accord sur les projets de textes qui figurent à l'addendum de la présente note.
3. Le Comité budgétaire recommande au Comité des représentants permanents de suggérer au Conseil:
 - d'adopter les projets de recommandations qui figurent à l'addendum de la présente note; et
 - de les transmettre au Parlement européen et d'approuver le projet de lettre qui figure en annexe à cet effet.

² JO C, C/2025/5734, 30.10.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2025/5734/oj>.

PROJET DE LETTRE

du : président du Conseil
à la : présidente du Parlement européen

Madame,

Conformément à l'article 70, paragraphe 4, du règlement (UE, Euratom) 2024/2509¹, je vous fais parvenir dans un document séparé² les recommandations du Conseil du 17 février 2026 concernant la décharge à donner aux organismes créés en vertu du TFUE et du traité Euratom pour l'exécution du budget de l'exercice 2024.

[Formule de politesse].

¹ Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union (refonte) (JO L, 2024/2509, 26.9.2024, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/2509/oj>).

² 5750/26 + ADD 1.